

J'ai eu d'agréables relations avec M. Hopkins durant son stage comme greffier adjoint des Communes, car j'en étais alors l'Orateur, et j'ai conservé de lui le souvenir d'un homme d'une compétence supérieure et d'une grande énergie au travail, de même que d'un parfait gentilhomme. Nous sommes réellement fortunés de compter aux postes supérieurs du Sénat des hommes de la trempe de ceux dont on a fait mention ici aujourd'hui.

Avec l'assentiment du Sénat je propose:

Que M. Edward Russell Hopkins, B.A., LL.B., soit nommé légiste et conseiller parlementaire du Sénat et que son traitement soit fixé à \$11,000 par année à compter du 10 janvier 1956.

L'honorable John T. Haig: Honorables sénateurs, c'est avec un vif plaisir que j'appuie la motion.

Puis-je ajouter en passant que M. Hopkins n'a que deux défauts: le premier c'est qu'il vient de la Saskatchewan et le second c'est qu'il était mon conseiller juridique lorsque j'ai été délégué à l'Assemblée générale des Nations Unies. Toutefois, je suis convaincu que, sous la sage direction et avec les conseils éclairés de notre nouveau greffier, M. Hopkins surmontera ces deux désavantages.

Aux réunions des Nations Unies dont j'ai parlé plus haut, M. Hopkins dirigeait un groupe de trois conseillers juridiques. Si une question survenait qui me laissait indécis, je lui demandais comment voter, puis je demandais aux deux autres s'ils partageaient l'avis de M. Hopkins. Il m'a toujours conseillé et, même si je n'ai pas toujours partagé son point de vue, j'admire sa grande compétence.

Honorables sénateurs, chaque fois que je fais la connaissance d'un avocat, j'éprouve à son égard soit de la sympathie, soit de l'antipathie. M. Hopkins m'est sympathique. Je suis certain que, sous la direction et avec les conseils de M. MacNeill, il remplira ses nouvelles fonctions avec beaucoup de succès.

(La motion est adoptée.)

L'AJOURNEMENT

L'honorable M. Macdonald: Honorables sénateurs, je propose qu'à la fin de la présente séance le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 17 janvier, à 8 heures du soir.

(La motion est adoptée.)

FEU LE SÉNATEUR DUTREMBLAY

HOMMAGES À SA MÉMOIRE

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, avant que nous passions à l'ordre du jour, je désire aborder un sujet qui n'est pas aussi agréable que ceux dont nous venons de traiter. Les honorables sénateurs se rappellent que durant l'intercession un des nôtres nous a quittés pour l'au-

delà. Je parle du sénateur DuTremblay décédé à Montréal le jeudi 6 octobre 1955, à l'âge de 76 ans. Comme sa santé était chancelante depuis quelques années, je n'ai pu le connaître aussi bien que la plupart des autres sénateurs. Cependant, je sais qu'il possédait de vastes connaissances des affaires et de la chose publique et que durant tout le temps qu'il a fait partie du Sénat il s'est particulièrement intéressé aux travaux du comité permanent du tourisme.

Feu le sénateur DuTremblay a eu une longue et honorable carrière dans la vie publique. Député à la Chambre des communes de 1917 à 1921, nommé au Conseil législatif de Québec en 1924, il a été appelé au Sénat en 1942. Le sénateur DuTremblay était un homme remarquablement doué. Je crois ne pouvoir mieux décrire certains des domaines auxquels il s'est intéressé qu'en lisant un passage de la *Gazette de Montréal* du 12 octobre. Voici ce que ce journal écrivait au sujet de notre défunt collègue:

Au cours de sa carrière d'avocat, de membre du Parlement, du Conseil législatif du Québec et du Sénat canadien, le sénateur DuTremblay est devenu président et directeur général de *La Presse*, le plus grand quotidien de la province de Québec.

Il occupait ce poste au moment de son décès tout en étant président de *La Patrie*. En outre, il s'occupait activement des stations radiophoniques CKAC exploitée par *La Presse*, et CHLP qui relève de *La Patrie*.

Ce qui me frappe le plus dans la carrière du sénateur DuTremblay c'est qu'encore jeune homme il ait quitté son petit village de Sainte-Anne-de-la-Pérade, sis sur la rive nord du Saint-Laurent, pour aller à Montréal où il était à peu près inconnu, et qu'il ait réussi, avec quelques amis et peu de fonds, à atteindre la première place après avoir commencé au bas de l'échelle. Il me semble que sa vie devrait servir de modèle à tous les jeunes Canadiens et leur prouver que chacun peut réussir, quel que soit le milieu d'où il vient. Son succès est un exemple frappant du rang que peut atteindre tout jeune Canadien industriel, honnête et intelligent.

En vérité, le sénateur a bien mérité de la patrie. On le tenait en très haute estime partout au Canada, mais surtout dans sa province natale. J'apprends que des milliers de gens de tous les niveaux de la société ont assisté à ses funérailles ou se tenaient en bordure de la route que suivait le cortège funèbre.

Je me permets de lire un court extrait de *La Presse* du 11 octobre 1955, qui décrit les funérailles:

(Texte)

L'Église, l'université, la magistrature, le barreau, le monde de la finance, celui de la presse, le monde des affaires et de l'industrie ont également